



Dans... le sillage du COMPAS

Le sillage n°1/09

Depuis plus d'une dizaine d'années, le COMPAS vous accompagne dans la connaissance et l'analyse des réalités sociales.

Ce document est notre retour des observations croisées réalisées à partir de nos travaux, notre contribution à une réflexion plus large...

Actualités du COMPAS...

Observation
Évaluation
Étude
Formation
Informatique

Sommaire

Actualités du COMPAS – 1

Chemin faisant... – 2

Pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté, définir de "nouveaux" indicateurs : une co-réalisation UNCCAS - COMPAS

Point de vue... – 5

La parole est aux acteurs de l'action sociale locale : témoignages sur la réalisation d'une démarche d'analyse des besoins sociaux

Balise biblio... – 7

Références utilisées dans les articles

A noter dans la b@se doc... du COMPAS – 8

« Jeunes adultes » - « Petite enfance »

Quelques interventions en cours ou parmi les plus récentes :

→ Étude "Jeunesse" pour le compte du Haut Commissariat aux Solidarités Actives (HCSA). A partir d'une démarche d'analyse statistique menée sur 4 territoires au profil différent, l'objectif est à la fois de mettre en évidence la diversité des figures et des problématiques de la jeunesse selon les caractéristiques de chacun des territoires ainsi que de dégager des pistes d'investigations nouvelles vers les jeunes en difficulté, notamment ceux échappant à toutes institutions et à tous dispositifs sociaux.

→ La poursuite des démarches d'analyse des besoins sociaux pour le compte de CCAS.

Les outils et méthodes :

- L'outil Internet "Phares" : le COMPAS et l'UNCCAS ont décidé de mettre en œuvre conjointement un outil interactif destiné à fournir aux CCAS quelques éléments clés d'aide à la compréhension de la réalité sociale de leur territoire. Cet outil permet notamment d'obtenir certains indicateurs sociodémographiques essentiels et, par un système de comparaison sur différentes communes, d'obtenir des taux de références permettant aux CCAS de repérer les communes dont les valeurs sont les plus proches des leurs.

Cf. <http://www.e-compas.fr/phares/>
(ou via www.compas-tis.com)

Phares - Accueil - UNCCAS - COMPAS-TIS

Accueil >> Indicateurs clés >> Choix de la commune >> Albi

ALBI (81)
48 712 habitants (2006)

Indicateur	ALBI	Valeur Moyenne : Communes De 20 000 À 49 999 Habitants	Positionnement	Population Concernée
Taux de variation de la population % (1999-2006)	0,7	0,0	...	
Taux de natalité moyen	1,0	1,5	...	
Part des 85 ans et plus (%)	3,5	2,0	...	1694
Indice de vieillissement attendu	2,7	3,1	...	4617
Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées	44,9	48,0	...	760
Poids des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en %	32,7	25,9	...	1801
Taille des ménages (2006)	1,9	2,3	...	46650
Part des logements occupés par une personne seule (%) en 2006	44,3	35,9	...	10695
Poids du logement social (%)	16,8	29,3	...	3256
Revenu médian mensuel au 31/12/2006	1378,1	1432,9	...	
Indice de chômage (defm 2008 / population active RP 2006)	11,3	9,0	...	2255
Indice de chômage des moins de 25 ans	18,7	13,8	...	486
Taux de polarisation (emplois au lieu de travail sur actifs occupés résidents)	1,7	1,1	...	
Poids des salariés à temps complet et sans limitation de durée (cdi, fonction publique) en %	0,7	0,7	...	
Part des diplômés de l'enseignement supérieur bacc+2 et plus, pour les 25/39 ans en %	38,6	36,9	...	

Participation à des colloques, conférences... :

Le 17/09/2009 – Intervention à Paris au congrès de l'UNCCAS sur le thème "L'observation et l'analyse : fondements de l'élaboration de la politique sociale communale".

Le 21/09/2009 – Intervention à Angers dans le cadre d'un colloque ONED sur les liens entre observation sociale départementale et observatoire départemental de l'enfance en danger.



Pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté, définir de "nouveaux" indicateurs : une co-réalisation UNCCAS - COMPAS

Chemin faisant...

(...dans le sillage des études réalisées par le COMPAS)

***Permettre aux
acteurs sociaux
luttant contre la
pauvreté, de
mieux repérer les
leviers possibles
d'une action
locale***

Sur 2008-2009, l'UNCCAS et le COMPAS ont conjointement réalisé pour le compte de la DIISESSE [1], une étude-action destinée à aider les acteurs sociaux locaux à mieux appréhender la pauvreté existante sur leur territoire ; et ce en cherchant à mettre en évidence des indicateurs permettant de mieux repérer, qualifier et suivre les situations de pauvreté localement, au-delà de l'unique question monétaire.

Cette démarche a été expérimentée sur trois départements : la Gironde, le Puy de Dôme et le Val d'Oise. L'intention était ici de prendre en compte l'effet de contextes locaux dans l'appréhension de la pauvreté.

Par ailleurs, trois entrées d'analyse ont été privilégiées : une entrée par territoires (communes et cantons), une entrée par thématiques et enfin une entrée par publics.

La méthode déployée se décompose en une approche statistique d'une part et en une approche plus qualitative d'autre part via la réalisation d'enquêtes à la fois auprès d'intervenants sociaux et d'usagers de CCAS.

L'analyse statistique a permis, à travers une double entrée socio-démographique et socio-économique, de mettre en évidence, sur chacun des trois départements, la diversité des combinaisons de facteurs susceptibles d'influer positivement ou négativement sur une pauvreté locale. Dit autrement, l'approche à la fois multi-dimensionnelle et locale a révélé l'existence non pas d'une pauvreté mais de pauvretés hétérogènes ; et ce selon le degré d'urbanité ou de ruralité du territoire, son dynamisme démographique ou économique, les caractéristiques spécifiques de sa population ou celles de son activité économique, etc.

[1] Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale.

L'analyse typologique a ainsi permis d'identifier 15 profils de territoires et, pour chacun, les principaux indicateurs non monétaires corrélés au niveau de pauvreté de ce profil.

Dès lors, en se positionnant sur l'un des différents profils, les acteurs sociaux accèdent à une meilleure compréhension de la pauvreté sur leur territoire et sont en capacité d'identifier plus aisément un certain nombre de leviers sur lesquels il apparaît possible d'agir localement.

Les enquêtes, quant à elles, avaient pour ambition d'associer à la fois les intervenants sociaux et les usagers des CCAS à la construction et à la définition d'indicateurs originaux, principalement non monétaires. Les premiers étaient interrogés sur les critères, indices et niveaux de leur perception des situations de pauvreté auxquelles ils sont confrontés au quotidien dans le cadre de leur pratique ; les seconds sur la perception de leur propre situation, les raisons de celle-ci et ses conséquences sur leurs conditions de vie (restrictions de consommation, hiérarchisation des priorités, recours au crédit...).

Du côté des intervenants sociaux, nous constatons ainsi, entre autre chose, une tendance à sous-estimer la fréquence de la pauvreté en milieu rural, notamment parce qu'on la considère parfois plus facile à supporter qu'en milieu urbain (moins de tentations à la consommation, plus de possibilités de solutions alternatives comme l'auto-production –via le jardinage– ou encore les échanges informels de biens et services...). Or, il s'avère qu'au regard des données nationales Insee, le taux de pauvreté est toujours plus élevé dans l'espace rural que dans l'espace urbain (terminologie Insee) [2] ; même si certains quartiers urbains spécifiques peuvent effectivement présenter des taux très importants.

[2] données téléchargeables ici : <http://www.statistiques-locales.insee.fr>, Accès par thème : « Pauvreté »



*Alimenter une
batterie
d'indicateurs,
les ordonner et
les classifier*

En fait, on peut penser que les intervenants sociaux enquêtés résonnent sur la base d'un coût de la vie, estimé plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural ; et que c'est cette distinction qui transparait dans leur estimation subjective du seuil de pauvreté (donnée à 863 € en moyenne, elle est de 895 € chez les intervenants en milieu urbain et de 790 € chez ceux en milieu rural).

Du côté des usagers de CCAS, nous notons, entre autre chose également, un hiatus entre la norme de pauvreté retenue par l'Insee et la perception qu'ont les personnes de leur situation : certaines peuvent être pauvres monétairement sans pour autant se percevoir comme tels (près de 15%). Inversement, certaines peuvent se percevoir en situation de pauvreté et pour autant ne pas l'être au sens de l'Insee (près de 15% également).

Certaines caractéristiques de la population, certains éléments budgétaires ou encore de l'environnement de vie... semblent pouvoir expliquer au moins en partie ces observations...

Ainsi, le fait d'être jeune (de surcroît jeune diplômé) et/ou d'avoir peu de charges fixes... sont des modalités qui amèneraient à ne pas forcément se percevoir comme pauvre malgré un niveau de vie sous le seuil de pauvreté officiel.

A l'inverse, un élément comme le fait de vivre dans un "environnement HLM" conduirait davantage à se

percevoir comme pauvre sans pour autant l'être effectivement d'un point de vue monétaire.

Au-delà de ces quelques résultats d'étude, les intervenants sociaux ont été interrogés aussi sur leur définition de la pauvreté et les indices de pauvreté perceptibles dans leurs échanges au quotidien avec les publics... ; les usagers, quant à eux, sur leurs besoins et les raisons de leur difficile situation sociale et financière...

Les réponses à ces différents questionnements ont permis à la fois d'alimenter une batterie d'indicateurs et de proposer des modes d'ordonnement et de classification de ces mêmes indicateurs...

Notamment, l'interrogation sur la manière de définir la pauvreté est allée dans le sens d'une double vision de la pauvreté : comme "état" (ou "situation") d'une part et comme "processus" d'autre part. Les indicateurs proposés ont donc été répartis ainsi...

Cette double vision semble notamment trouver sa pertinence concrète dans les arbitrages entre *agir dans la prévention* et *agir dans la réparation*, entre *accompagner dans la durée* et *délivrer au cas par cas des aides et secours* : on portera peut-être ainsi davantage attention, dans le premier cas, à des indicateurs approchant la pauvreté en tant que processus et, dans le second cas, à des indicateurs approchant la pauvreté en tant qu'état...

Indicateurs approchant la pauvreté en tant qu'état (ou situation)

Indicateurs de déprivations (pour raisons financières)	Ils visent à repérer les pertes et restrictions de consommation, les renoncements/privations des ménages... du fait de moyens financiers insuffisants.
Indicateurs de (non- ou dé-) capitalisation	Ils visent soit à mesurer la faiblesse des "capitaux" détenus (extension du concept de "capital" chez Bourdieu : économique, social, culturel, symbolique, capital santé...), soit à appréhender ce qui restreint ou nuit à l'accumulation de ces derniers (contraintes budgétaires...).

Indicateurs approchant la pauvreté en tant que processus

Indicateurs de désaffiliation / marginalisation	Ils visent à discerner ce qui conduit, ou risque de conduire, à des ruptures de liens sociaux et/ou à des mises à l'écart de groupes sociaux d'appartenance.
Indicateurs de vulnérabilisation / fragilisation	Ils visent à appréhender ce qui tend à fragiliser la situation socio-économique des ménages (ou populations), ou à accroître leur risque de paupérisation (sans pour autant être forcément déjà en situation de pauvreté).

Indicateurs complémentaires

Indicateurs d'intensité de la pauvreté	Ils visent à appréhender l'importance des domaines d'existence impactés par les situations de pauvreté, les conséquences sur le mode de vie et les conditions de vie des ménages (ou populations) concernés et le degré de ces impacts...
Indicateurs de constance de la pauvreté	Ils visent à discerner le caractère durable, récurrent ou continue des situations de pauvreté ; ou au contraire leur caractère transitoire, temporaire...
Indicateurs subjectifs de la pauvreté	Ils visent à mesurer aussi bien le ressenti des personnes sur leur situation et l'évolution de celle-ci, que l'impact de leur situation sur leur perception.



*Choisir et
expérimenter des
indicateurs en
fonction des
impératifs
locaux
d'observation et
d'intervention*

La démarche a également consisté à essayer d'élaborer une grille de lecture permettant de distinguer une "pauvreté structurelle" d'une "pauvreté conjoncturelle"...

Enfin, une autre classification, cette fois-ci d'ordre méthodologique, a été proposée selon le type de données alimentant les indicateurs et les modalités de leur collecte... Celle-ci fait la distinction entre des "indicateurs de valeur", des "indicateurs de questionnement" et des "indicateurs de veille"...

Au final, le travail réalisé a permis la constitution d'une liste d'indicateurs distribués à la fois par thématiques, par publics..., ou encore selon l'intensité ou la constance de la pauvreté, etc.

Cette liste ne prétend à aucune exhaustivité et, surtout, ne demande pas à être prise dans son intégralité mais plutôt en fonction des besoins d'observation et d'intervention des acteurs sociaux locaux...

Indicateurs de valeur	Indicateurs de questionnement	Indicateurs de veille
Des données de type factuel et/ou administratives.	Des bases de données <i>ad hoc</i> garantissant l'anonymat.	Des données « sensibles » ou « à risques », de trop petits effectifs, des publics difficiles à approcher...
Élaborés à partir de bases de données déjà existantes... ...dont certaines sont susceptibles d'être complétées relativement facilement.	Construits après une phase incompressible de recueil d'informations... ...soit dans le cadre d'entrevues intervenant social usager, soit dans le cadre d'enquêtes...	Un recueil d'informations plus difficile... => Une proposition pour une « méthode des veilleurs »...

Le Guide "*Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté*" est disponible sur le site de l'UNCCAS :

<http://www.unccas.org/publications/guide-indic.asp>

Marc Le Gallo



La parole est aux acteurs de l'action sociale locale : témoignages sur la réalisation d'une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux

Point de vue...

(...sur une problématique ou une question de méthode)

« L'ABS permet de conforter les échanges de la collectivité avec des partenaires institutionnels dans des domaines élargis de la politique sociale »

L'ABS, un outil d'aide à l'élaboration d'une politique sociale globale – témoignage du Directeur du CCAS de Bordeaux :

« L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), engagée en 2007 à Bordeaux dans le cadre d'un groupement de commandes réunissant 8 communes de Gironde, a favorisé un partenariat intense autour des données sociales avec, notamment, le Conseil Général et la CAF. La collecte, l'exploitation des données, leur territorialisation et les comparaisons établies avec des villes de même strate démographique ont favorisé une restitution proche des élus tout en restant un outil d'évaluation adapté aux grands projets de territoire. Ainsi, l'ABS nourrit le 3ème Projet Social de Bordeaux en cours d'élaboration. Elle l'accompagne grâce à un diagnostic, mis en œuvre par un bureau d'études, sur cinq thématiques portées par le CCAS et réunissant les partenaires sociaux et la collectivité : parentalité, vieillissement, emploi, logement et précarité. Elle est, de plus, un des principaux supports des ateliers de concertation du même Projet Social dans les huit quartiers de Bordeaux. Ces ateliers, portés par le Conseil de Développement Social de la Ville, sont ouverts aux habitants et aux acteurs du terrain. En outre, l'exploitation territorialisée de l'ABS abonde le diagnostic social indispensable au dossier de candidature de Bordeaux au Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) qui sera déposé auprès de l'État. Enfin, l'ABS permet de conforter les échanges de la collectivité avec des partenaires institutionnels dans des domaines élargis de la politique sociale. C'est le cas dans le cadre de la négociation Ville / État autour de la cartographie des territoires en difficultés pour la politique de la ville. »

Christophe Simon

Conjuguer les intérêts des uns et des autres pour mobiliser autour de la démarche – témoignage de la Directrice de l'Action Sociale et du CCAS de Mérignac :

« La ville de Mérignac s'est lancée dans la mise en œuvre d'une analyse des besoins sociaux en Mars 2006. L'objectif à l'époque était de répondre à une attente des élus concernant une analyse sociale de la cité en fin de mandat afin de bâtir le prochain programme politique. La commande était donc dès le départ plus large que la simple contrainte réglementaire pour un CCAS de réaliser annuellement une analyse des besoins sociaux, elle avait un objectif précis et impliquait de fédérer l'ensemble des partenaires de la ville.

Les partenaires externes (les associations, les représentants locaux des différentes administrations, les établissements publics et privés, les centres sociaux) se sont impliqués avec intérêt dans la démarche d'analyse partagée. Ils y ont vu tout de suite l'intérêt que représentait pour eux une analyse sociale globale de la ville. Pour les centres sociaux en particulier, l'ABS a coïncidé avec leur renouvellement d'agrément ce qui a permis de mutualiser un certain nombre d'analyses.

Les partenaires internes (culture, sport, éducation, logement, petite enfance...) ont adhéré à la démarche après plusieurs réunions d'explications et de présentation. Le porteur de projet doit souvent se montrer plus convainquant en interne qu'en externe. Il doit surtout associer les services internes à la validation des données afin que ceux-ci ne se sentent pas dépossédés. Il faut aussi que les services comprennent le retour en termes d'analyse et de banque de données que peut apporter une ABS.

Une Analyse des Besoins Sociaux sert essentiellement à objectiver un certain nombre d'idées reçues et les services de la politique de la ville peuvent dans ce cadre être amenés à réviser un certain nombre de positions à l'égard de leurs quartiers concernés : cela a été le cas à la ville de Mérignac. »

Danièle Escoubes



La méthodologie adoptée et ses effets – témoignage de l'Adjointe au Directeur du CCAS de Pessac :

« Des groupes de pilotage et technique ont permis d'associer les élus municipaux (dont le Maire) et des services à la population (dont le Directeur général des services) ainsi que des services avec une mission d'étude comme le service urbanisme et la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

Associés en amont, ces services ont été informés dès le démarrage de la démarche opérationnelle. Ceci a créé des attentes de leur part vis-à-vis de l'outil. Ils ont pu formuler certaines problématiques et contraintes territoriales liées. Cette démarche a facilité la récupération des statistiques et permis d'intégrer au maximum ces éléments à l'élaboration de l'ABS (choix du découpage infra-communal, intégration de certains partenaires à leur demande).

Réciproquement, cette implication en amont leur a donné l'opportunité d'inclure l'ABS à leur démarche propre (par exemple, l'ABS a servi de base à une étude en cours sur un îlot spécifique d'un quartier au sein du CUCS).

Les élus ont choisi les thèmes des groupes d'analyses. Trois groupes thématiques et un groupe territorial sur les quartiers d'habitat social prioritaires dans le cadre du CUCS ont été mis en place.

A ce jour, deux documents ont été validés par le groupe de pilotage du projet et le CA du CCAS : le diagnostic social de l'ABS réalisé par un bureau d'études spécialisé et un rapport de l'ABS réalisé par le bureau d'études et le CCAS à partir des analyses des groupes. Le contenu de ces deux documents a été présenté lors d'une réunion de restitution regroupant une centaine de partenaires ayant participé de près ou de loin à la réalisation de l'ABS. Par la suite, des demandes ont été formulées pour des présentations plus ou moins détaillées au conseil d'administration du CCAS, à un groupe majoritaire des élus municipaux, à une réunion des directeurs de services municipaux.

Les effets constatés :

Les indicateurs du diagnostic sont réutilisés et cités pour étayer les réflexions de différents groupes de travail : du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), de la politique de la

Ville (CUCS), du projet éducatif local pour l'évaluation de l'AGENDA 21, ...

Si après chaque présentation à différents groupes de personnes, un débat de fond a eu lieu sur la façon d'intégrer les constats de l'ABS dans les différentes politiques sectorielles, la mesure des impacts réels sur la définition des politiques en direction du public est plus complexe aujourd'hui. Quelques années de recul seront nécessaires.

L'ABS est ainsi devenue un outil important d'aide à la décision dans des domaines dépassant l'action sociale.

Au-delà, la démarche a permis de placer le CCAS au centre du projet municipal d'action sociale. Le chef de projet de l'ABS a été désigné pour être chef du projet "solidarités" de la ville avec pour mission l'élaboration d'un projet partenarial de solidarités à partir de la dynamique de l'ABS. »

Catherine Darlon

L'ABS et ses déclinaisons concrètes

– témoignage de la Chargée de mission au sein du service "Prospective, Évaluation Qualité" de la ville d'Angers :

Le CCAS notait depuis plusieurs années la modification du profil de ses usagers, sa diversité, et l'inadaptation de ses aides. Une réforme de l'aide facultative était à l'ordre du jour. Pour appuyer ce travail, dès 2005, nous avons ouvert un chapitre dans le cadre de l'ABS, sur la question des travailleurs pauvres. Cela s'est traduit par la recherche de statistiques auprès de la CAF, et d'une enquête menée en 2005 auprès de 150 "travailleurs pauvres" repérés par le CCAS et les structures d'insertion. Une analyse complémentaire de meilleure connaissance du recours aux aides financières a été réalisée avec les équipes et les élus. Ainsi, des axes stratégiques ont pu être définis, et un nouveau règlement intérieur est en cours de définition aujourd'hui.

L'observation gérontologique a aussi été un vecteur important de redéfinition de notre politique municipale. Ainsi, les travaux sur la démographie et le partage avec les partenaires, ont permis de dégager des points forts, notamment l'importance du vieillissement à domicile, et la difficulté pour un bon nombre d'Angevins âgés à revenus

« L'ABS est ainsi devenue un outil important d'aide à la décision dans des domaines dépassant l'action sociale »



« Les élus et les techniciens ont la possibilité de trouver les données qui leur permettront d'éclairer leurs choix »

modestes de financer des prestations adaptées. A partir de ces constats, la priorité a été donnée aux dispositifs de soutien à domicile et à leur adaptation au grand vieillissement, avec une réorientation de la politique des "foyers logement". Par ailleurs, la question des tarifications des services aux personnes âgées, ou d'aides financières pour permettre à ceux qui ne bénéficient pas de l'aide sociale, est au cœur des réflexions des services du CCAS aujourd'hui.

Ces travaux sont par ailleurs sources de renseignements pour des travaux plus larges menés à l'échelle de la Ville. La ville d'Angers travaille actuellement à une politique de soutien aux ménages touchés par la crise économique, et l'ABS est une ressource précieuse pour mieux approcher les revenus des Angevins, leur pouvoir d'achat, leurs demandes, et moduler en fonction des profils et des revenus les différentes aides que la Ville peut proposer : aides financières pour les plus pauvres, tarifications adaptées pour les ménages en situation de fragilité, dispositifs d'aides en fonction des services proposés. Une exploration est aujourd'hui effectuée pour redonner ainsi du pouvoir d'achat aux Angevins, et permettre un accès aux services municipaux et para-municipaux.

Pour moduler ce tableau qui peut paraître "parfait", il faut souligner le temps entre les premières ABS et les actions mises en oeuvre. Pour les exemples cités, ce sont 3 voire 4 années entre le début des travaux et la mise en oeuvre des actions. Cela peut paraître long, mais il faut compter avec les temps d'appropriation des données, les choix budgétaires, les mises en place des projets, voire les élections municipales et de nouveaux élus qui doivent se réapproprier les démarches. L'autre point, ce sont les travaux menés qui n'aboutissent pas concrètement, parce

qu'ils touchent des domaines plus transversaux, pour lesquels il n'y a pas de chef de projet nommé.

L'observation est un des éléments d'aide à la décision des élus, il est important, mais il ne suffit pas. Les conditions de mise en oeuvre des projets sont plus complexes.

Faire de l'observation un outil permanent apparaît alors d'autant plus nécessaire, que c'est sur la durée que se mesure son efficacité. »

Carolina Benito

Restitution, appropriation et partage, parties intégrantes de la démarche – témoignage de l'Adjointe aux affaires sociales de la Ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente du CCAS :

« En découvrant le contenu de l'Analyse des Besoins sociaux et la première présentation qui en a été faite devant le Conseil d'Administration du CCAS, j'ai mesuré tout l'intérêt de faire partager ces données à mes autres collègues du Bureau Municipal.

En effet, le croisement des statistiques issues des différents organismes et l'analyse prospective et stratégique que l'on peut en tirer constituent des bases de réflexion qui peuvent servir d'assise à nombre de projets municipaux. Que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, des transports, de l'activité économique, les élus et les techniciens ont la possibilité de trouver les données qui leur permettront d'éclairer leurs choix.

Le détail de l'analyse permet également de travailler à un niveau infra communal, et de comparer la ville aux cités de même importance. »

Françoise Nouhen

Balise biblio...

Références utilisées :

Chemin faisant...

"Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté", éditions de l'UNCCAS, Paris, sept. 2009.

Point de vue...

"Comprendre l'Analyse des Besoins Sociaux, ses enjeux, sa méthodologie", éditions de l'UNCCAS, Collection Les indispensables de l'action sociale locale, Paris, sept. 2009.



Sur http://www.compas-tis.com/base_documentaire.php

A noter dans la base doc...

(...à partir de la base documentaire internet du COMPAS)

Dans la catégorie « Jeunes adultes » :
"Quelle deuxième chance pour les jeunes en difficulté ?" in *Consommation et Modes de vie*, n°218 (2009), CREDOC.

Souvent, les jeunes, dans le cadre de leur insertion professionnelle, connaissent une période de précarité transitoire avant de parvenir à une situation stable et moins fragile. Toutefois, pour certains (plusieurs centaines de milliers), les difficultés persistent et s'installent durablement dans le temps. Les institutions et les dispositifs sociaux eux-mêmes peinent à aider ces jeunes... Les freins à leur insertion ne sont pas simplement le fait de leurs propres caractéristiques (30 à 40% ont au minimum le bac), mais tiennent aussi à l'inconstance des politiques mises en œuvre, à l'incohérence de l'offre sociale proposée ou encore à la frilosité des employeurs...

Dans la catégorie « Petite enfance » :
"Comment les parents s'arrangent pour garder les enfants en cas d'imprévu" in *Études et Résultats*, n°694 (2009), DREES.

En règle générale, les parents qui travaillent gèrent eux-mêmes les imprévus liés à la garde de leur enfant. Certaines particularités des conditions d'exercice de leur activité professionnelle offrent à l'évidence davantage de possibilités d'arrangement que d'autres. Ainsi, l'autonomie dans la gestion de ses horaires ou encore l'existence dans son entreprise de journées de congé pour enfant malade facilitent la gestion de ces imprévus. En cas d'impossibilités d'arrangements pour les deux parents, les grands-parents s'avèrent être la première solution alternative.

Votre contribution :

Si vous souhaitez réagir au *Sillage du COMPAS*, voir aborder un sujet particulier, publier un texte relatif à celui-ci ou à un travail co-réalisé avec le COMPAS, contactez-nous par courriel à : sillage@compas-tis.com
Un comité de rédaction étudiera la question...

COMPAS-TIS

Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale – Traitement des Informations Sociales.

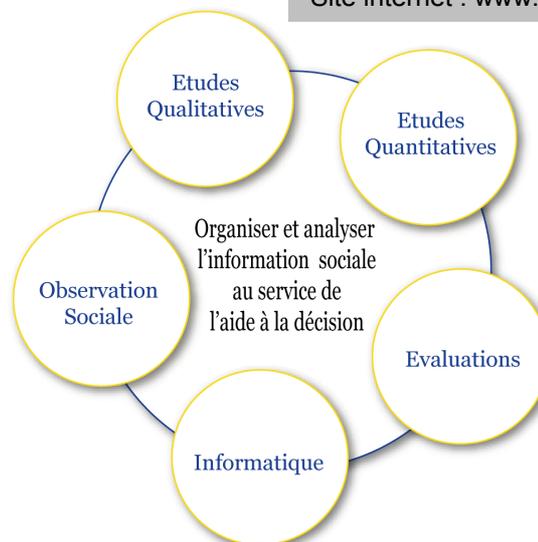
Siège : 15 ter Bd Jean Moulin, 44106 Nantes cedex 4.

Téléphone : 02 51 80 69 80
Télécopie : 02 51 80 69 89

Antennes (Strasbourg ; Paris) :

- 24 rue de l'Yser, 67000 Strasbourg. Téléphone : 03 90 41 09 18
- 10 rue Vieille du Temple, 75004 Paris. Téléphone : 01 45 86 18 52

Courriel : contact@compas-tis.com
Site internet : www.compas-tis.com



Directeur du COMPAS :

Hervé Guéry

Coordinateur du Sillage :

Marc Le Gallo

© COMPAS-TIS 2009